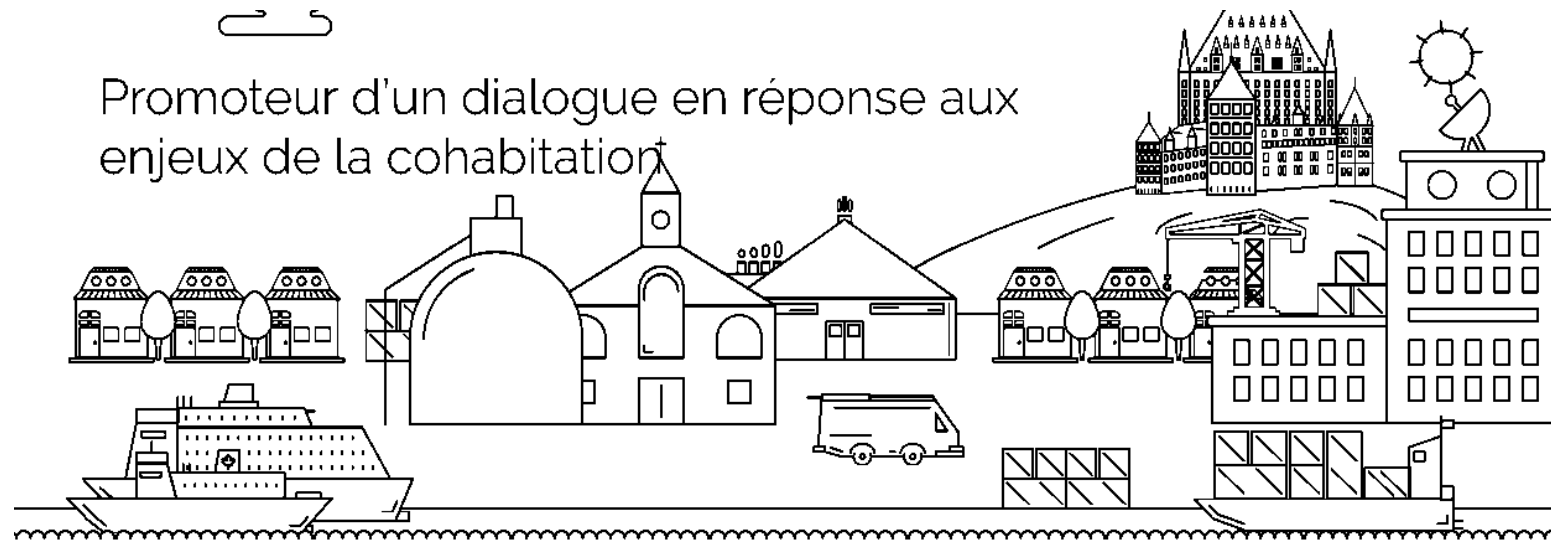


COMITÉ DE VIGILANCE DES ACTIVITÉS PORTUAIRES

Compte rendu de la rencontre du 28 janvier 2021, 19 h sur Zoom

Contenu :

- Tableau des présences
- Compte rendu de la rencontre du 28 janvier 2021
- Annexe 1 : ordre du jour de la rencontre du 28 janvier 2021



Promoteur d'un dialogue en réponse aux enjeux de la cohabitation

ANIMATION :	Suzanne Verreault	Présidente du CVAP et conseillère municipale — district de Limoilou, responsable de l'environnement et du développement durable
	Audrey Lanier	Coordinatrice temporaire du CVAP
PRÉSENTS :	Alain Samson	Conseil de quartier du Vieux-Québec–Cap-Blanc–Colline parlementaire
	Geneviève Hamelin	Ville de Québec, Présidente de l'arrondissement de La Cité-Limoilou
	Julie Picard	Conseil de quartier Chute — Montmorency
	Sylvain Lévesque	Secrétariat à la Capitale-Nationale
	Marjorie Ramirez	Conseil de quartier Vieux-Limoilou
	Mélanie Lévesque	Conseil de quartier de Maizerets
	Sylvie Verreault	Ville de Québec
	Pauline Robert	Conseil régional de l'environnement de la Capitale-Nationale
	Claudia Nguyen	Conseil de quartier Saint-Jean-Baptiste
	Jean-François Vallée	Conseil de quartier de Lairet
	Nadine Allain-Boulé	Direction de Santé publique
INTERVENANTS :	Anick Métivier	Administration portuaire de Québec
	Mario Girard	PDG - Administration portuaire de Québec
	Hugues Paris	Directeur principal, Projet Laurentia
	Marie-Ève Lemieux	Directrice Environnement
	Philippe Charest-Gélinas	Englobe
	Jenny Viera	SNC Lavallin
ABSENTS :	Éric Bonin	Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques

Sujets	Discussions	Suivis	Responsable
1. Mot de bienvenue	Mme Suzanne Verreault souhaite la bienvenue aux membres de l'assemblée et la bienvenue aux deux nouveaux membres.		
2. Lecture et adoption de la proposition d'ordre du jour	La proposition d'ordre du jour est présentée. Adoption de l'ordre du jour avec proposition par Alain Samson, appuyé par Marjorie Ramirez		
3. Adoption des comptes rendus du 24 septembre et 19 novembre 2020	Anick Métivier fera quelques modifications pour les parties concernant Laurentia. Compte-rendu : 24 septembre 2020 Point 3 : Circulation de transit Point 7 : registre des plaintes Adoption de l'ordre du jour avec proposition par Mélanie Levesque, appuyé par Marjorie Ramirez Adoption du compte-rendu du 19 novembre 2020 reportée	Ajouter les corrections de M. Métivier Envoyer la lettre au MELCC Envoyer aux membres les documents des plaintes de M. Métivier Reportée à la prochaine rencontre	
4. Suivi d'information — APQ	Présentation reportée		
5. Suivi d'information — MELCC	Présentation reportée		

<p>6. Suivi d'information — DSPublique</p>	<p>Présentation reportée</p>		
<p>7. Suivi sur le projet Laurentia Participation de M. Girard – Directeur général du Port de Québec</p>	<p>Présentation des représentants de l'APQ :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mario Girard, PDG de l'APQ • Hugues Paris, directeur principal, Projet Laurentia • Marie-Ève Lemieux, directrice Environnement • Philippe Charest-Gélinas, Englobe • Jenny Viera, SNC Lavallin <p>Objectif de la rencontre : Apporter les plus récentes informations sur le projet selon les sujets abordés dans le mémoire du CVAP et échanger sur les sujets jugés d'intérêt pour les membres.</p> <p>Le port rappelle qu'il y a eu 127 mémoires déposés et qui ont été analysés par le port.</p> <p>Le port présente les mises en perspective et les objectifs d'une modélisation.</p> <p>Le port présente aussi l'évolution de Laurentia en phase d'exploitation. Qt : Mme. Hamelin demande l'échéancier du CN pour l'entièreté de sa flotte locomotive vers des moteurs du Groupes 4 (Tier 4)?</p> <p>R : M. Paris explique qu'actuellement à Québec c'est 35% de la flotte des locomotives du CN qui est déjà en Tier 4. Pas de dates à donner pour le 100% de la flotte selon l'information disponible. R : M. Métivier ajoute que le Port propose au CVAP de revenir avec le CN, pour répondre plus précisément aux questions liées aux opérations ferroviaires qui relèvent du CN.</p> <p>Le port présente le scénario commercial réaliste, il est considéré que le train est au cœur du modèle d'affaires du projet=90% de trains et 10% de camions.</p>	<p>Envoyer la présentation aux membres</p>	

	<p>Qt : Mme Robert trouve ambitieux le 90% de train, et compare aux autres projets dans le monde qui sont principalement en camions, et que ce n'est pas cohérent avec le reste des ports en Amérique du nord.</p> <p>R : M. Girard répond que le terminal qui ressemble le plus en termes de modèle d'affaires est celui de Prince Rupert qui sont à environ 96% train. Le camionnage envisagé est en lien avec le marché du centre et de l'Est du Québec. C'est ce secteur qui va économiser 250 kilomètres puisque les camions n'auront plus à faire route vers Montréal.</p> <p>L'APQ présente les états de la qualité de l'air lors de la phase de la construction. Et présente le nombre maximal d'heures de dépassement de la norme horaire de NO2, PM2,5, et PMt.</p> <p>Qt : Mme Ramirez demande si la modélisation présentée à l'agence a été effectuée sur la station du Vieux Limoilou ?</p> <p>R : Mme Viera explique que la concentration initiale utilisée dans la modélisation est basée sur les données prises à la station du Vieux-Limoilou.</p> <p>L'APQ présente les mesures d'atténuation réfléchies pour un cadre urbain concernant la qualité de l'air. Le port propose une clause au devis lors de la construction pour limiter le nombre de camions utilisés sur le site pour le transport des matériaux. L'APQ continuera également de collaborer avec le CICEP. Plusieurs autres mesures d'atténuation sont aussi prévues tel que : l'arrosage des matériaux qui le nécessitent, utilisation d'abat-poussière sur les surfaces de roulement des camions etc, asphaltage progressif du site, etc.... (cf. <i>présentation de l'APQ : CVAP20210128, page 16</i>)</p> <p>Qt : Mme Hamelin demande des précisions sur l'arrosage, et demande si l'eau sera filtrée avant d'être rejetée dans le fleuve ?</p> <p>R : Mme Lemieux répond qu'étant donné que le chantier n'est pas fait tout en même temps, les matériaux vont être disposés dans des endroits spécifiques. Cette eau pourra être drainée et pas rejetée directement dans le fleuve.</p>		
--	---	--	--

	<p>L'APQ présente, toujours concernant la qualité de l'air, les bonifications au programme de suivi et surveillance. L'APQ propose de faire des vérifications de conformité des poussières en surveillant par heure et non par jour. Pour surveiller le seuil, et mettre en place les protocoles d'arrêt des travaux.</p> <p>Qt : Mme Ramirez aimerait savoir où l'Agence a manqué de nuances. L'APQ explique les conclusions du rapport provisoire ne prennent pas en compte les informations et constats pourtant mis en contexte dans le reste de l'étude. Malheureusement, il en résulte que les conclusions s'en retrouvent incomplètes ou encore certaines ne reflètent pas correctement la réalité. Exemple : le volet qualité de l'air et l'impact du projet VS l'état de référence.</p> <p>L'APQ présente ensuite les mesures pour un cadre urbain pour les GES et carboresponsabilité.</p> <p>L'APQ présente la partie « nuisances sonores » et revient sur la circulation des trains : une moyenne de 2,4 passages de trains par jour. 1,2 train en import et 1,2 train en export. L'infrastructure du CN à l'extérieur de l'enceinte portuaire ne sera pas agrandie. De ce fait, le CN devra, comme il le fait continuellement, reconfigurer certaines des activités portuaires actuelles, notamment et possiblement en déplaçant certaines activités vers d'autres cours de triage. La cours de triage de Joffre par exemple du côté de Charny à Lévis. Actuellement, entre 2 et 6 trains par jours passent par les installations portuaires de Beauport. Les trains liées à l'exploitation de Laurentia seront alors compris à l'intérieur de ce même 2 à 6 train par jour. Pas de train supplémentaire VS le trafic moyen actuel. Les trains liées à Laurentia seront plus longs, lorsque le Terminal atteindra son plein potentiel vers 2035, avec une longueur potentielle estimée à 3,6 km.</p> <p>Qt : Mme Hamelin se demande si l'aspect ferroviaire n'est pas sous-estimé, étant donné que les trains passent dans les quartiers centraux. Les impacts sur la santé humaine ne sont pas moindres.</p>	<p>Organiser une rencontre avec le CN</p>	
--	--	---	--

	<p>R : M. Paris explique que l'APQ est allé le plus loin possible dans cette analyse, de concert avec les experts du CN, afin d'atténuer le plus possible les effets négatifs ressentis. C'est pourquoi la proposition d'inviter le CN au CVAP est intéressante pour répondre plus précisément aux questions.</p> <p>Qt : Mme Verreault voudrait savoir si les bruits présentement respectent les normes prescrites ?</p> <p>Qt : Mme Ramirez demande si ces types de trains existent déjà au Canada, pour savoir à quoi cela ressemble. Aussi, au niveau de la sécurité</p> <p>R : Ces éléments vont être revérifiés, même si des mesures sont déjà mises en place par les services de sécurité du CN. M. Métivier ajoute qu'il pourrait être intéressant d'inviter en plus du CN, le service de sécurité civile de la Ville de Québec lors de la prochaine rencontre. Le CN et la Ville de Québec travaillent en collaboration en ce qui concerne l'interaction entre les activités ferroviaires et les activités en milieu urbain. Les équipes de sécurité de part et d'autre sont en collaboration et en communication régulière.</p> <p>L'APQ présente l'aspect sécurité routière et les mesures qu'ils vont mettre en place. <i>(Cf. présentation de l'APQ : CVAP20210128, page 24)</i></p> <p>Qt : Mme Hamelin soulève que c'est le MTQ qui travaille sur la circulation sur Henri-Bourassa et non la Ville de Québec, et faire attention à la nuance.</p> <p>R : M. Métivier exprime que l'APQ est bien consciente que c'est au MTQ d'imposer une réglementation. Toutefois, il précise que le port a déjà fait des représentations en ce sens au MTQ et de ces représentants ont précisé qu'ils doivent recevoir une demande claire de la Ville de Québec. Dans tous les cas, le Port de Québec a offert sa pleine et entière collaboration à la Ville de Québec et au MTQ en ce qui concerne le camionnage dans les quartiers centraux.</p> <p>L'APQ présente l'aspect de l'intégration urbaine du projet. <i>(Cf. présentation de l'APQ : CVAP20210128, page 27)</i></p> <p>L'APQ présente leur vision de l'intégration urbaine à travers la mise en place d'un comité de suivi, pour assurer la mise en œuvre des mesures et</p>		
--	--	--	--

	<p>la reddition de compte, accompagner le promoteur, offrir un espace de communication dédié pour partager des informations... (cf. <i>présentation de l'APQ : CVAP20210128, page 30</i>)</p> <p>Qt : Mme Hamelin voudrait connaître le niveau d'indépendance de ce comité ?</p> <p>R : M. Paris explique que l'APQ souhaite qu'il soit le plus indépendant possible dans l'optique qu'il restera tout de même rattaché au bureau de projet qui devra lui remettre périodiquement sa reddition de compte pour que le comité de suivi Laurentia puisse bien faire son travail. Monsieur Paris mentionne également qu'il verrait très bien par exemple le comité de suivi faire son propre rapport annuel auprès de l'AÉIC sur le suivi des mesures d'atténuation et des engagements de l'APQ pour la construction et l'exploitation du projet Laurentia. Le bureau de projet produirait son propre rapport et le comité de suivi ferait de même.</p> <p>Qt : Mme Robert explique son ressenti sur la présentation, et qu'elle ne trouve pas qu'il y ait eu une conversation. Alors qu'elle aurait préféré que les membres puissent présenter leurs ressentis.</p> <p>Aussi, Mme Robert demande combien de temps l'APQ a de temps pour faire ce tour de représentation avec leurs nouvelles données.</p> <p>R : M. Paris explique que jusqu'à la fin mars l'APQ déposera ensuite à l'Agence les dernières données. Toutefois, l'APQ mentionne que le dialogue se poursuivra après le dépôt de ce dernier document en mars prochain. L'objectif est de rechercher une amélioration constante de la réalisation de ce projet. Monsieur Métivier mentionne que ce qui avait été proposé par l'APQ pour la planification de cette rencontre c'est de venir répondre aux questionnements et aux préoccupations émis par le CVAP à l'intérieur du mémoire déposé à l'AÉIC en décembre dernier. C'est ce qui avait été convenu avec le CVAP lorsque l'APQ a proposé cette présentation. L'APQ considérait important de venir répondre au CVAP directement sur le sujet et surtout échanger avec les membres qui ont travaillé sur ce mémoire.</p> <p>Qt : M. Métivier souhaiterait savoir qu'est-ce qui aurait été une bonne rencontre aux yeux de madame Robert pour que le dialogue soit plus ouvert, pour bonifier, pour les prochaines fois ?</p>		
--	---	--	--

	<p>R : Mme Robert aurait préféré que l'APQ écoute les préoccupations des membres.</p> <p>R : M Girard réitère les propos tenus par M. Métivier sur le fait que ceci est un dialogue en continu, et que si le comité le souhaite l'APQ peut aussi revenir, pour en discuter. Il s'engage également personnellement à revenir rencontrer le CVAP avec l'équipe aussi souvent que nécessaire.</p> <p>Qt : M. Vallée demande pourquoi il y a de nouveau de nouvelles données et pourquoi elles n'ont pas été transmises dès le début à l'Agence.</p> <p>R : M. Paris, explique que l'APQ veut toujours aller plus loin et donner les meilleurs résultats pour prendre les meilleures décisions.</p> <p>Qt : Mme Lévesque explique que malgré les mesures prises pour le nickel, Limoilou enregistre toujours le même état de pollution au niveau du nickel. Elle explique aussi que de rajouter un projet avec de nouvelles mesures d'atténuation, c'est difficile à croire. Mme Lévesque voit les efforts du port mais tous les jours il y a encore des problèmes et des dépassements.</p> <p>Qt : Mme Hamelin ajoute ses inquiétudes concernant le projet au complet, et propose de faire une autre rencontre pour détailler les préoccupations.</p> <p>Qt : Mme Ramirez rappelle que les dépassements du nickel sont présents environ 8 mois par année. Concernant la nouvelle ressource au port, Mme Ramirez évoque son inquiétude concernant les jeux politiques.</p> <p>R : M. Girard rappelle que le gouvernement est très sévère sur les mesures mises en place.,. Également, M. Girard rappelle que le processus mené par l'AÉIC repose sur une table d'expert composée d'experts provenant de ministères provinciaux et fédéraux, ce qui inclus le MELCC et la Direction régionale de la Santé Publique. Monsieur Girard. Concernant les propos de madame Ramirez sur les enjeux politiques, Monsieur Girard mentionne que le gouvernement fédéral possède des mécanismes et des protocoles très strictes pour éviter les conflits d'intérêt potentiels..</p> <p>M. Girard réitère sa proposition si le CVAP veut rencontrer une seconde fois le port.</p>		
--	--	--	--

	<p>Mme Verreault remercie les membres de l'APQ, la discussion continue entre les membres.</p> <p>M. Samson est d'accord avec Mme Robert pour dire que c'est un rendez-vous manqué. Malgré l'effort et le complément d'information, M. Samson revient sur le point de l'acceptabilité sociale qui n'a pas été discuté aujourd'hui.</p> <p>Mme Picard est inquiète concernant les mesures qui vont être mises en place pour atténuer la circulation de transit, qui est de faire un détour de 20km pour rejoindre l'autoroute 40. Et parle de la sortie 23 Boulevard des chutes, pour rejoindre l'autoroute 40, qui est extrêmement dangereuse. Et évoque que les quartiers centraux sont touchés, mais cela ajoute encore des contraintes aux citoyens jusqu'aux quartiers de Beauport.</p> <p>M. Vallée ajoute que certaines choses sont bonnes dans le projet (électrifications...) mais encore beaucoup d'incompréhension concernant les transits ferroviaires et routiers... Mais que tout a été dit.</p> <p>Mme Levesque est d'accord avec M. Vallée, et pour dire que tout a été dit, le port a lu le mémoire, M Métivier connaît l'avis du CVAP, et madame Verreault ne voit pas trop l'intérêt de revoir l'APQ une seconde fois.</p> <p>Mme Robert est aussi d'accord avec Mme Levesque et M. Vallée. Elle ajoute aussi que la voix des citoyens est la plus importante si le projet se fait.</p> <p>Mme Ramirez est pour l'idée de maintenir la position contre ce projet-là.</p> <p>Qt : Mme Verreault demande à Mme Allain-Boulé son avis sur la qualité de l'air et si c'est bien représentatif ? R : Mme Allain-Boulé explique qu'elle n'est pas experte de modélisation, mais que cela ne tient pas en compte les autres acteurs du</p>		
--	---	--	--

	<p>territoire. En revanche, pour des raisons légales Mme Allain-Boulé ne peut pas se prononcer sur son positionnement sur le projet.</p> <p>M. Vallée explique que le projet n'a pas changé donc son positionnement ne changera pas. Si le projet est accepté alors là, il pourra changer de stratégie et trouver des mesures d'atténuation mais d'ici-là, M. Vallée est toujours contre le projet.</p> <p>Mme Hamelin et Mme Verreault souhaitent aussi maintenir le non, contre le projet.</p> <p>Mme Nguyen se demande si la stratégie de l'APQ n'est pas juste déjà toute réfléchie, malgré la préparation la considération des citoyens reste moindre.</p>		
8. Mise au point du plan d'action 2020-2021	Sujet reporté		
9. Questions diverses et variés	Sujet reporté		
10. Divers et prochaine rencontre	Sujet reporté		
11. Fin de la rencontre	22h05		

ANNEXE 1 — ORDRE DU JOUR DE LA RENCONTRE DU 28 janvier 2021

19 h 00	1. Mot de bienvenue
19 h 02	2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
19 h 10	3. Adoption du compte rendu du 24 septembre et 19 novembre 2020
19 h 20	4. Suivi d'information de l'APQ <ul style="list-style-type: none"> ○ Mise à jour : Registres des plaintes et incidents; ○ Qualité de l'air à la station sur la 3e av
19 h 25	5. Suivi d'information du MELCC <ul style="list-style-type: none"> ○ Mise à jour : Pourcentage mensuel de données respectant la norme relative au nickel ○ Plaintes déposées
19 h 30	6. Suivi d'information DSPublique <ul style="list-style-type: none"> ○ État d'avancement du projet MEMS
19 h 35	7. Suivi sur le projet Laurentia Participation de M. Girard – Directeur général du Port de Québec
20 h 25	8. Mise au point du plan d'actions 2020-2021 <ul style="list-style-type: none"> ○ Validation du plan d'action
20 h 40	9. Questions diverses et variés <ul style="list-style-type: none"> ○ Graphique de nickel fournis par le MELCC ○ Article de journal de Montréal « Lourde amende pour le déversement de 500kg d'engrais du fleuve St Laurent » ○ Discussion entente avec le Secrétariat de la Capitale-Nationale
19h 55	10. Proposition du calendrier <ul style="list-style-type: none"> ○ 25 mars ○ 27 mai
21 h 00	11. Fin de la rencontre